

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012
Assemblée Générale annuelle - Mardi 5 mars 2013

Charges financières

Le montant total des charges pour l'exercice 2012 s'élève à **40 693 Euros**, réparti selon trois postes de dépenses :

1. **Frais de personnel** : 30 148 Euros soit 74 % des dépenses, comprenant les rémunérations et les charges.
2. **Frais liés au fonctionnement** : 8229 Euros, incluant les frais de déplacements et missions, de loyers et téléphoniques.
3. **Frais liés à l'organisation de rencontres** : 2316 Euros

Produits financiers

Le montant total des produits pour l'exercice 2012 s'élève à **46 393 Euros**, réparti selon quatre postes de ressources :

1. **Subventions de fonctionnement** : 39 490 Euros, dont 25 000 Euros de la Région Rhône-Alpes et 14 490 Euros de la DRAC Rhône-Alpes, au titre de la structuration de réseau régional. Ces montants sont inchangés depuis 5 ans.
2. **Subvention d'équilibre** : 3128 Euros, correspondant à une aide à l'emploi de l'État pour un CAE.
3. **Adhésions** : 3624 Euros ; dont la moitié est reversée à la Fédération nationale des arts de la rue. Ce montant connaît une hausse de 18% par rapport à l'année 2011.
4. **Autres produits** : 150 Euros, dont frais de participation aux rencontres

Résultat financier

L'exercice 2012 est excédentaire d'un montant de **5700 Euros**. Le résultat est supérieur à celui de l'exercice 2011 (278 Euros) du fait d'une aide à l'emploi supplémentaire pour la nouvelle salariée, se traduisant par une exonération des charges patronales et d'un versement financier mensuel ; mais aussi d'une hausse des montants des adhésions. Les excédents de l'association démontrent une gestion saine et une maîtrise des dépenses de l'association. Il est proposé que le résultat de 5700 euros soit affecté en report à nouveau pour le fonctionnement général de l'association et aux projets prévus au cours de l'année 2013.